

Poètes académiciens



vendredi 13

et samedi 14

juin 2025

**Palais Saint-Jean
4, avenue Adolphe Max
69005 Lyon**

Colloque organisé par :

**l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon,
la Société des Amis des Poètes Roucher et André Chénier
et le centre MARGE de l'Université Jean Moulin - Lyon 3**



et les expressions : Le

Le dix-huitième siècle est assurément le siècle des académies. Il n'est, pour s'en convaincre, que de rappeler les dates de naissance des principales académies de province : 1682 (Nîmes), 1700 (Lyon), 1712 (Bordeaux), 1725 (Dijon), 1726 (Marseille), 1732 (La Rochelle), 1744 (Rouen), 1746 (Toulouse), w1752 (Besançon)... La poésie y est évidemment à l'honneur. Lectures des productions de tel ou tel académicien, nouvelles des dernières publications, cérémonies organisées en l'honneur du passage d'une éminente figure de la république des Lettres, mise en valeur de telle pratique poétique, concours de poésie ouverts au public : les sujets ne manquent pas, qui font des académies, et plus particulièrement peut-être de celles qui, éloignées des centres névralgiques du pouvoir, se consacrent plus volontiers aux Muses, de véritables foyers de création poétique.

L'Académie de Lyon, qui accueille ce colloque, publie justement cette année un ouvrage intitulé *Jean-Baptiste Dumas (1777-1861), académicien et fabuliste*. Jean-Baptiste Dumas, qui « déborde » sur le dix-neuvième siècle, signale toute la vigueur d'une tradition poétique injustement décriée ou reniée pour cause d'absence de lyrisme. La relecture des « poètes académiciens » du temps des Lumières constitue une étape à la fois importante et nécessaire de la redécouverte d'une certaine poésie au dix-huitième siècle.

Les communications proposées durant ces deux journées sont axées sur la présentation d'un poète académicien, sur les rapports de telle académie à l'écriture poétique (quelle proportion de lectures dans les séances ordinaires ? quels poètes invités à se faire connaître ? quels sujets proposés au concours ?) ou sur des questions plus « techniques » touchant au fonctionnement des académies de province. Elles seront publiées dans le numéro 38 des *Cahiers Roucher Chénier*, en 2026.

Programme

Vendredi 13 juin 2025

14h

Accueil des participants et mots d'introduction de :

Nathalie FOURNIER (présidente de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon)

Margaux CAQUANT (secrétaire de la SAPRAC)

François JACOB (professeur à l'Université Jean Moulin - Lyon 3)

Session 1

Présidente de séance : Marie BREGUET

14h30

Benjamin AUBRY

Saluer n'est pas jouer : Le Salamalec lyonnais, fantaisie de l'académicien Bernard de la Monnoye

Académicien lettré et esprit satirique, Bernard de La Monnoye cultive un art poétique à la croisée du burlesque et du savoir philologique. Son poème satirique, *Le Salamalec lyonnais* qui se lit comme une critique des usages sociaux de son époque ne révèle-t-il pas chez La Monnoye une position d'académicien, en tension, à la fois fidèle à l'institution et subtilement mise à distance par son ironie et son goût des formes mineures ?

14h50

Emmanuel BUETTLER (Université de Berne)

« J'ai vu votre petit Bréant [...] de petits vers qu'il m'a montrés sont dignes de vous » :

un poète à l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen

Le poète et académicien rouennais Jean-Baptiste Bréant (1710-1772) est aujourd'hui tombé dans l'oubli, y compris parmi les spécialistes de la poésie des Lumières. Or, c'était avec une certaine fierté que des historiens de l'art rouennais ont redécouvert au XIX^e siècle des extraits du poème didactique *L'art de peindre*, œuvre qui valut au poète l'adhésion à l'Académie de beaux-arts de Rouen. Pour le caractère représentatif de tout un continent littéraire pendant longtemps enseveli, nous souhaitons exhumer l'œuvre de Bréant, en étudiant la réception ainsi que le parcours de ce poète emblématique d'une poésie de l'Ancien Régime. Son œuvre incarne en effet les traits qui ont contribué à la marginalisation de ce pan de la littérature française : modestie affectée, légèreté de ton, inscription dans l'occasionnel et ambition vaine de formuler en vers ce que la prose énoncerait plus clairement. Bréant en offre un exemple particulièrement révélateur.

15h10

Stéphanie LOUBÈRE (Université d'Orléans)

Être (fugacement) ou ne pas être académicien : le cas Piron

Si le nom de Piron a surnagé après le grand déluge qui engloutit presque toute la poésie des Lumières après Sainte-Beuve, c'est le plus souvent d'une façon paradoxale. On cite volontiers et pour faire vite l'épigramme qu'il composa lui-même :

Ci-gît Piron qui ne fut rien,
Pas même académicien.

Le poète fut en effet reçu à l'Académie française en 1753 mais, sous la pression d'une cabale qui le dénonça comme l'auteur de la trop licencieuse *Ode à Priape*, Louis XV refusa de ratifier l'élection. Cet épisode joua un rôle non négligeable dans sa carrière de poète : il n'eut de cesse, par la suite, de maltraiter les quarante immortels et leur institution nationale à grand renfort d'épigrammes moqueuses et de piques assassines. Nous essaierons de sonder les rapports complexes d'un poète avec une institution qui occupe dans son œuvre une place paradoxale : l'Académie est pour Piron ce lieu à la fois désiré et dénigré qui a fixé une part non négligeable de son imagination poétique. Alliant sentiment d'exclusion et désir de singularité, Piron a passé le reste de sa vie à n'être pas académicien, et a trouvé dans ce « rien » auquel il fut réduit un matériau poétique inépuisable en même temps qu'un moyen de penser avec lucidité et autodérision son souci de la postérité.

Session 2

Présidente de séance : Stéphanie LOUBÈRE

16h

Marie BREGUET (historienne, SAPRAC)

« Ta Muse, ma Muse, voilà le partage de mon discours ou de ma lettre. »

Imbert (Académie de Nîmes) à Roucher : lettres inédites de 1768 à 1778

Trente-trois lettres inédites de Barthélémy Imbert (Académie de Nîmes), adressées à Jean-Antoine Roucher entre 1768 et 1778, sont réapparues lors de la vente des archives du poète des *Mois*, chez Tajan, en novembre 2015. Modeste écho de l'actualité littéraire parisienne, elles montrent l'intimité de l'amitié qui unit les deux hommes, donnent de précieux éclairages sur leurs débuts en littérature, assez mal connus dans le cas d'Imbert. Elles permettent aussi de préciser leur complémentarité et leur divergence dans l'écriture poétique.

16h20

Gauthier AMBRUS

Un événement poétique à l'Institut. L'exécution du Serment républicain de M.-J. Chénier et Gossec le 1^{er} pluviôse an IV

Composé à l'origine pour le second anniversaire de la chute de la monarchie, le *Serment républicain*, paroles de Marie-Joseph Chénier et musique de Gossec, jouit d'une destinée particulière, puisqu'il fut utilisé sous le Directoire à plusieurs reprises comme pièce de liturgie civique pour afficher la nature républicaine des nouvelles institutions. C'est à ce titre qu'il fut chanté par les membres réunis de l'Institut, toutes classes confondues, le 1^{er} pluviôse an IV (21 janvier 1796), jour anniversaire de la mort de Louis XVI. Notre communication s'interrogera sur les enjeux poétiques et culturels de cette tentative d'accaparement des lettres et des arts par le politique.

16h40

Éric FRANCALANZA (Université de Bretagne Occidentale)

La réception d'Esménard à l'Académie française (1810)

Il sera examiné à quels titres Esménard entre à l'Académie, en attendant de consulter les documents qui se trouvent à la Bibliothèque Historique de la Ville de Paris et à l'Académie qui fourniront sans doute des faits plus concrets. Pour ce faire, nous nous fonderons sur l'œuvre du poète (d'un poème à l'autre, les œuvres lyriques...) en nous interrogeant notamment sur la dimension politique de sa carrière. Cette enquête s'achèvera par l'étude du discours de réception.

Samedi 14 juin 2025

9h

Assemblée générale de la SAPRAC

Session 3

Président de séance : Pierre CREPEL

9h40

François JACOB (Université Jean Moulin - Lyon 3)

Charles Bordes, poète à ses heures

Charles Bordes (1711-1781) est sans doute plus connu aujourd'hui pour ses relations orageuses avec Jean-Jacques Rousseau ou son amitié pour Voltaire que pour ses essais poétiques, tous - ou à peu près - rédigés dans le cadre des activités de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon. Certains titres sont pourtant loin d'être anodins : ses *Fragments poétiques, imités et extraits du premier chapitre de Saadi* marquent une étape importante dans la connaissance d'un des plus grands poètes persans ; son long poème *De l'empire de la mode sur les Français* tourne en dérision quelques traités plus sérieux sur le même sujet ; *Le Naufrage* enfin annonce, en bien des endroits, quelques-unes des hardiesses d'Esménard, dans *La Navigation*.

10h

Pierre HAYES (mastérant, Université Jean Moulin - Lyon 3)

« *La critique des sots est l'encens du génie* » :

Millevoye, l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon, et la « Satire des Romans du jour, considérés dans leur influence sur le goût et les mœurs et la nation »

« J'ai chassé mon libraire », proclame audacieusement Millevoye au seuil de sa satire. L'heure est visiblement grave en 1802. Mais on doit dresser le bilan. À quel point les « romans du jour » sont-ils néfastes ? Où sont passés les classiques ? L'Académie de Lyon décide de faire rappeler les Muses et propose un concours de poésie pour l'An X : la « Satire des Romans du jour, considérés dans leur influence sur le goût et les mœurs de la nation ». Âgé de seulement dix-neuf ans, le jeune Millevoye décide courageusement d'entrer en lice, et remporte les premiers lauriers de sa carrière pour son premier concours. Il s'agira, à partir des manuscrits inédits, d'en étudier les modalités, de réfléchir aux différentes pièces tout en essayant de reconstituer les pensées satiriques développées, et de comprendre pourquoi et comment Millevoye est couronné de loin, pour mieux prolonger notre perception des rapports des poètes à l'Académie.

Session 4

Président de séance : François JACOB

10h40

Nathalie FOURNIER (Université Lumière Lyon 2 - Académie de Lyon)

Jean-Baptiste Dumas (1777-1861) : fabuliste académique

En 1851, Jean-Baptiste Dumas, académicien et notable lyonnais, dépose sur le bureau de l'académie un manuscrit de sa main d'environ 500 pages, comportant 176 fables de sa composition, écrites pendant les premières décennies du XIX^e siècle ; ce manuscrit de belle qualité vient d'être édité par l'académie en 2024, avec une préface et des notes.

En écrivant des fables, Dumas s'inscrit dans une tradition littéraire prestigieuse et vivace, celle d'Ésope, Phèdre et La Fontaine, et dans un genre académique prisé, auquel nombre de ses confrères se sont exercés.

Dans son avis liminaire, il reprend pour introduire ses fables l'opposition canonique entre imitation et invention, ce qui est une entrée intéressante pour apprécier ce qu'il appelle, avec un modestie sans doute réelle, ses « débiles vers ».

En examinant la filiation entre Dumas fabuliste et le « maître inimitable » qu'est pour lui La Fontaine et à l'ombre duquel il écrit, nous nous demanderons si ce fabuliste académique, au sens relationnel du terme ('membre de l'académie') est un fabuliste académique, au sens évaluatif ('qui ne peut se dégager des conventions, dépourvu d'originalité propre'), question qui engage évidemment l'appréciation que l'on peut porter sur son œuvre.

Notre conclusion sera plutôt favorable à Dumas, dont les fables, par le choix des sujets, par le style et l'aisance métrique, témoignent d'une innutrition lafontainienne

très fine, et qui arrive dans le même temps à imprimer une marque originale à certaines de ses compositions. Ceci est assez remarquable pour un homme qui est un notable cultivé mais qui n'est pas un lettré, au sens strict du terme, et qui a été élu à l'académie sans avoir rien publié, sinon dans la presse. Pourquoi Dumas écrit-il des fables ? par goût ? certainement, mais peut-être aussi par le désir d'accéder, via ce genre littéraire, à la reconnaissance de ses pairs ?

11h

Pierre CREPEL (Université Claude Bernard Lyon 1 - Académie de Lyon)

Jean-Louis Boucharlat (1773-1848), mathématicien, hyper-académicien et poète

Jean-Louis Boucharlat, né à Lyon, polytechnicien, fut bien connu au XIX^e siècle, surtout comme auteur des *Éléments de calcul différentiel et de calcul intégral*, qui eurent de nombreuses éditions et traductions : l'édition anglaise est même la référence principale de Marx dans ses « manuscrits mathématiques ». Il fut nommé correspondant de l'Académie de Lyon en 1820, suite à un rapport de François Clerc sur ses ouvrages mathématiques, et il collectionna les titres académiques dans la plupart des villes de France. Mais il était déjà poète dès son plus jeune âge, par exemple en 1806, avec *Le Jugement dernier*, poème en trois chants, imité d'Young. Il publia même un *Cours de littérature* censé faire suite à celui de La Harpe. Après un bref examen de ses travaux scientifiques, de ses relations avec l'Académie de Lyon et nombre de ses membres les plus éminents, nous tenterons (probablement en vain) de nous demander s'il existe quelque rapport un peu profond entre les deux types d'activité de cet auteur, en commentant ce jugement du général Foy : « C'est un phénomène intellectuel que de voir éclore du même cerveau de beaux vers avec des méthodes analytiques perfectionnées. »

11h20

Denis REYNAUD (Université Lumière Lyon 2 - Académie de Lyon)

La poésie dans les séances de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon (1758-1783) : rituels et innovations

Après que les deux académies lyonnaises eurent fusionné en 1758, la poésie a continué à occuper une place importante dans les séances bihebdomadaires puis hebdomadaires de la nouvelle compagnie. Les comptes rendus rédigés par les secrétaires perpétuels (de la classe des sciences et de celle des lettres, alternativement) permettent de voir comment la poésie continue à s'inscrire dans un rituel immuable, mais aussi comment, à l'encontre de certaines idées reçues, ses formes et ses inspirations ont évolué au cours de la seconde moitié du siècle dit des Lumières.

11h40

Fin du colloque

plus besoin de fables. La
presse, en France, ne nous laisse
à imaginer pour la hardiesse
des idées et la rudesse de



le triomphe de
Disputent le
et les expressions. Le pays
et la vérité peuvent circuler. Il
plus besoin de fables. La
presse, en France, ne nous laisse
à imaginer pour la hardiesse
des idées et la rudesse de
le triomphe de